

BIENVENUE

à Saint-Péray



Territoire
de Rhône Crussol

SOMMAIRE

- 03 Edito du Maire
- 04 La mairie
- 05 Vos élus
- 08 La mairie et ses services
- 09 Enfance/Éducation
- 11 Centre de loisirs
- 12 Séniors
- 14 Les rendez-vous incontournables
- 17 Les cérémonies patriotiques
- 19 Jumelage
- 20 Intercommunalité
- 21 Transports en commun
- 22 La Maison des Vins et du Tourisme
- 23 S'informer dans votre commune



Madame, Monsieur,
Chers Saint-Pérollais,

C'est un réel plaisir pour l'équipe municipale et moi-même de vous accueillir à Saint-Péray. Nous nous réjouissons que vous ayez choisi notre belle commune. Ce livret d'accueil a pour objectif de faciliter votre installation. Vous y trouverez de nombreuses informations utiles. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions ou renseignements complémentaires.

Nos services sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Nous avons à cœur d'agir pour que Saint-Péray garde son caractère de "village" où il fait bon vivre. Nous vous invitons à participer à la vie de la commune.

Le dynamisme du monde économique et des associations permet d'offrir un choix diversifié de services et d'activités à nos habitants. Nous espérons que vous pourrez en bénéficier, que vous apprécierez notre commune et que vous vous sentirez rapidement chez vous.

*Merci et un plaisir de se
rencontrer prochainement*

Jacques Dubay, Maire de Saint-Péray

LA MAIRIE



MAIRIE DE SAINT-PERAY

18 place de la mairie

07 130 SAINT-PERAY

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
sauf le mardi 18h30

CONTACT

Téléphone :

04 75 81 77 77

Adresse mail :

servicesadministratifs@st-peray.com

VOS ÉLUS



Jacques DUBAY
Maire de Saint-Péray



Frédéric GERLAND
1^{er} adjoint
Personnel, Administration
Générale et Sports



Céline HART
2^{ème} adjointe
Éducation et Jeunesse



Agnès QUENTIN-NODIN
3^{ème} adjointe
Environnement et Mobilité



Matthieu LE GALL
4^{ème} adjoint
Aménagement,
Travaux et Voirie



Sandrine VILLE LAM KAM
5^{ème} adjointe
Culture et vie associative



Florian GIRAUD
6^{ème} adjoint
Citoyenneté, Sécurité
et Jumelage



Nathalie VOSSEY MATHON
7^{ème} adjointe
Développement Économique
Emploi et Formation

Les conseillers délégués :



Mireille METTRA
Solidarités et Petite Enfance



Sandrine CHARLES
Urbanisme et Relations avec les
associations sportives



Jacques SAUREL
Prospectives Financières et
gestion de la dette



Stéphanie FORT
Finances



Bernard Guigal
Commerce, Artisanat
et Industrie



David LAM KAM
Technologies de l'Information
et de la Communication



Thomas BEAL
Conseil Municipal
Jeunesse

Les conseillers municipaux :



Gérard CHAUVEAU



Emilie MARTIN



Damien FRAISSE



Stéphane CHABOUD



Christel BAUD-GACHE



Emmanuelle CIMETTA



Dominique DURAND



Marie-Lou
PRADON-DIMBERTON



James GUERIN



Gabriel LAMBERT



Frédéric JACQUET



Conseillère Municipale
d'Opposition :
Isabelle BADIER

Informations sur le Conseil Municipal

Vous trouverez l'ensemble des convocations, des comptes rendus et des délibérations des conseils municipaux sur le site internet de la commune dans la rubrique : "Votre commune" - "Conseil Municipal".

LA MAIRIE ET SES SERVICES



COORDONNÉES

Services		
Secrétariat Général	04 75 81 77 81	secretariatgeneral @st-peray.com
Accueil Général	04 75 81 77 77	servicesadministratifs @st-peray.com
Services Techniques	04 75 81 77 70	servicestechiques @st-peray.com
Espace Entreprises- Emploi	04 75 81 77 86	espaceentreprisesemploi @st-peray.com
Service Sport Jeunesse Scolaire	04 81 16 08 07	centredeloisirs @st-peray.com
Service Culturel - CEP du Prieuré	04 75 74 77 00	cep-du-prieure @st-peray.com
Police Municipale	04 75 25 85 04	police.muni@st-peray.com

Zoom sur les Titres d'Identités

Les demandes de Carte Nationale d'Identité et de Passeport peuvent être effectuées en mairie. Vous devez d'abord remplir une pré-demande, après il vous suffit de prendre rendez-vous en mairie pour finaliser votre dossier. Le dépôt des dossiers se fait uniquement le matin, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30, sur rendez-vous en ligne. Quant au retrait des titres, il est possible les mardis de 13h30 à 18h30 et les jeudis de 13h30 à 17h30. Plus d'informations (Rubrique "Titre d'identité") : <https://www.st-peray.com/titre-didentite/>.

ENFANCE / ÉDUCATION



L'île aux enfants

Le pôle petite enfance repose sur trois structures distinctes mais complémentaires :

- Le centre multi-accueil "Les loupiots", qui propose un accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 pour les enfants de 2 mois et demi à 6 ans.
- Le Relais d'assistance maternelle "Les oursins".
- Le petit cabanon, qui est un lieu d'accueil pour les enfants (0-6 ans) et les parents les mercredis de 9h à 11h30.

☎ 04 75 40 64 20



lesloupiots.creche@st-peray.com



1 rue Antonin Basset

L'École des Brémondrières

L'école des Brémondrières est un établissement public comprenant une école élémentaire et maternelle.



18 Rue du Général Leclerc



École maternelle : 04 75 40 49 03



École élémentaire : 04 75 40 30 37



L'école du Quai

L'école du Quai est un établissement public comprenant une école élémentaire et maternelle.



Rue Napoléon Martin



École maternelle : 04 75 40 30 88



École élémentaire : 04 75 40 33 66





L'École de la Sainte Famille

L'école de la Sainte Famille est un établissement privé comprenant une école élémentaire et maternelle.

 Place Santo Tirso

 04 75 40 48 19

 direction@ecole-sainte-famille.fr

Collège de Crussol

Le collège de Crussol est un établissement public.

 Rue Raoul Follereau

 04 75 40 24 90

 ce.007130x@ac-grenoble.fr



Inscriptions scolaires

Pour les enfants qui entrent à la maternelle, ou qui sont nouveaux sur la commune, il est indispensable d'effectuer la procédure d'inscription pour les deux écoles publiques (École du Quai et des Brémondrières) auprès de la Mairie puis, une fois le certificat d'inscription scolaire reçu, prendre rendez-vous pour l'admission avec l'école indiquée sur le document.

Les inscriptions scolaires sont possibles par mail : cantine.garderie@st-peray.com

Pour toute question ou problème rencontré, le Service Scolaire se tient à votre écoute au 04 81 16 08 07 ou à l'Espace Mialan, 45 rue de la République.

CENTRE DE LOISIRS



SAC ADOS c'est le centre de loisirs pour l'accueil des jeunes saint-pérollais entre 3 et 17 ans hors temps scolaire.

Trois structures parallèles ont été mises en place :

- **Pour les 3-6 ans** : Des activités d'éveil et ludiques. Accueil de 7h30 à 9h à l'école maternelle du Quai jusqu'à 18h30.
- **Pour les 6-11 ans** : Des activités manuelles, des jeux, du sport et des sorties... Accueil de 7h30 à 9h à l'école primaire du Quai jusqu'à 18h30.
- **Pour les 9-17 ans** : Des activités à dominante sportive sont proposées, telles que le futsal, le badminton, le laser-game, ainsi que des activités estivales. Accueil de 8h à 9h au gymnase jusqu'à 18h.

Le centre est ouvert toutes les vacances scolaires (sauf celle de Noël et les trois premières semaines d'août) et le mercredi. Les inscriptions se font à la journée.

Plus d'informations sur le site de la commune :

<https://www.st-peray.com/centre-de-loisirs-sac-ados/>

La commune a la chance d'avoir deux Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) pour l'accueil des aînés :



Établissement public :
L'EHPAD Malgazon

📍 12 Chemin de Hongrie 07130

☎ 04 75 40 41 03

✉ malgazon@wanadoo.fr

La résidence Malgazon est constituée de deux unités :

- un EHPAD
- un CANTOU-UVP (Unité de Vie Protégée)

Établissement privé :
La Résidence Les Bains

📍 14 Avenue du 11 Novembre

☎ 04 75 40 30 13

🌐 <https://colisee.fr/residences/residence-senior-saint-peray-les-bains/>

LES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES



La fête des Vins et du Jumelage :

Elle fait partie de la vie locale. C'est le rendez-vous du premier week-end de septembre qui marque la fin de la période estivale. Trois jours de fête rythmés par des dégustations culinaires et œnologiques, des soirées animées et dansées, des manifestations sportives et culturelles : les places de la ville s'animent !

La ronde de Crussol :

Rendez-vous de la rentrée pour les trailers ! Début septembre, la commune et le club Macadam 07 proposent plusieurs courses pour le plus grand plaisir de tous !



Week-end de Noël

Tous les ans, en décembre et durant un week-end, Saint-Péray passe en mode « Féérique » sur la Place de l'Hôtel de Ville. La commune revêt ses habits de lumière et s'anime grâce à la magie de Noël autour de spectacles, d'un feu d'artifice, du Marché de Noël et de diverses animations pour petits et grands.

Foulée de Noël

Chaque année à la mi-décembre, vous êtes invités à venir courir avec votre bonnet de Père Noël : 5 courses sont proposées pour que chacun trouve son bonheur !



Festival rire et magie

En janvier, un week-end « Rire et Magie » est proposé au CEP du Prieuré avec des artistes et magiciens de renommée internationale.



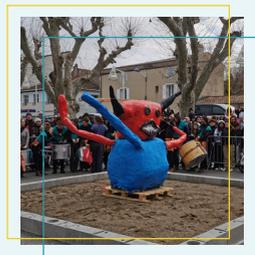
Montée aux flambeaux



Pour célébrer la Chandeleur, petits et grands se munissent de flambeaux pour déambuler du CEP du Prieuré jusqu'à l'accueil du château de Crussol. À l'arrivée, des boissons et des crêpes récompensent les participants de leurs efforts et clôturent cette ascension lumineuse.

Carnaval

Le carnaval de Saint-Péray est toujours très attendu ! Chaque année, les habitants viennent participer à cette parade joyeuse et musicale vêtus de leurs plus beaux déguisements !



Chasse aux oeufs

La traditionnelle chasse aux œufs a lieu pour Pâques. Souvent accompagnés d'un soleil printanier, les enfants parcourent les pelouses du théâtre de verdure à la recherche des œufs colorés, tandis que les plus grands se livrent à une course d'orientation !



Fête Foraine

En avril, lors du week-end de Pâques, la place de la mairie se transforme en fête foraine pour le plus grand plaisir des petits et des grands ! Un moment où vous pouvez profiter de nombreuses attractions : manèges, stands de jeux, barbes à papa, churros et bien plus encore.



Les Spectaculaires

En juin, la commune vous propose des spectacles autour des Arts du cirque. De nombreuses animations sont au programme pour passer de bons moments en compagnie des « Spectaculaires » à l'ombre des arbres du Parc de Chavaran.



LES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES





- Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, **dernier dimanche d'avril**
- Commémoration de la victoire du **8 mai 1945**
- Journée nationale commémorative de l'appel du Général de Gaulle le **18 juin 1940**
- Fête Nationale du **14 juillet**
- Commémoration de l'Armistice du **11 novembre 1918** et hommage rendu à tous les morts pour la France
- Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, **le 5 décembre**



INFOS PRATIQUES



JUMELAGE

Depuis près de 60 ans, la ville de Saint-Péray s'est engagée dans la voie de la coopération et de l'échange entre les peuples. Encouragée par la signature du Traité de réconciliation franco-allemand de l'Élysée en 1963, la ville de Saint-Péray a décidé en 1965 de concrétiser un jumelage avec une commune allemande. Ce fut chose faite le 1er septembre 1966 avec la signature du serment de jumelage entre Saint-Péray et **Groß-Umstadt**. À la base de ce rapprochement : le vin, apprécié et cultivé à la fois sur les bords du Rhône et dans la région de l'Odenwald.

En 1991, un pas de plus a été franchi avec la signature du pacte d'amitié avec la ville portugaise de **Santo Tirso**, elle-même ville jumelle de Groß-Umstadt depuis 1988. Ce pacte est devenu un jumelage à part entière en 2011, couronnant ainsi 20 ans d'amitié. Après de longues années d'échanges scolaires et de rencontres entre les municipalités, un jumelage a également été conclu le 7 octobre 2001 avec la ville italienne d'**Asso**.

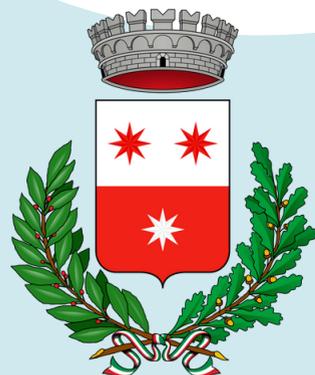
GROSS UMSTADT



SANTO TIRSO



ASSO



Contact de Johana Veyrie,
Présidente du Comité de Jumelage :

☎ 06 10 42 77 90

✉ comitejumelage07130@gmail.com

INTERCOMMUNALITÉ

La Communauté de communes Rhône Crussol compte 13 communes (Alboussière, Boffres, Champis, Charmes-sur-Rhône, Châteaubourg, Cornas, Guilherand-Granges, Saint-Georges-les-Bains, Saint-Péray, Saint-Romain-de-Lerps, Saint-Sylvestre, Soyons, Toulaud) et 34 743 habitants.

La CCRC bénéficie d'une situation géographique privilégiée entre le Massif central et les Alpes, offrant une grande diversité de paysages. La vallée du Rhône traverse la région, offrant des opportunités de loisirs aquatiques, de randonnées et de balades à vélo. Le plateau de Crussol est un site naturel classé Natura 2000, avec une faune et une flore riches à découvrir.



RhôneCrussol
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

☎ 04 75 41 99 19

✉ contact@rhone-crussol.fr

TRANSPORT

La commune de Saint-Péray est desservie par le réseau de bus Citéa. Deux lignes du réseau sont accessibles dans notre commune :

La ligne 8 :

Saint-Péray Ployes / Centre
pénitentiaire de Valence
Malissard Guimand

La ligne 14 :

Cornas la Mûre /
St Marcel Mathias /
Gare TGV

Plus d'informations sur les horaires et les tarifs sur : www.citea.info

Les transports à la demande :

Deux services sont proposés par le réseau Citéa :

- **"Résa +"** : Service de transport à la demande qui vous permet de VOUS déplacer depuis et vers des zones non desservies par les lignes régulières.
- **"Access +"** : Service dédié aux personnes à mobilité réduite. Pour en bénéficier, les usagers doivent être titulaires d'une carte d'invalidité avec la mention « besoin d'accompagnement » ou « cécité ». Le dossier de demande est à retirer auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

VALENCE ROMANS
mobilités

Libélo :

Avec Cycléo, Valence-Romans Déplacements offre aux habitants du territoire la possibilité d'adopter une nouvelle forme de mobilité efficace et respectueuse de l'environnement. Vous avez la possibilité de louer votre vélo à la journée, à la semaine ou à l'année ! À Saint-Péray, des vélos Libélo sont disponibles devant la Maison des Vins et du Tourisme ainsi qu'au parc relais de la Maladière.

Plus d'informations sur www.valenceromansmobilities.fr/velo/

Libélo
Un service de Valence Romans
Déplacements

Lignes départementales :

Le réseau de transports en commun de l'Ardèche, géré par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, propose des lignes de bus qui desservent Saint-Péray :

- **Ligne E03 - E03+** : Valence > Annonay
- **Ligne E97** : Privas > Valence

Plus d'informations sur : <https://www.st-peray.com/bus-navettes/>



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes
Transport Interurbain : cars Région

ARDÈCHE

MAISON DES VINS ET DU TOURISME

Dans un lieu historiquement associé à la gastronomie, revisité et modernisé mais toujours chaleureux, venez découvrir les trois belles appellations représentées : **Saint-Péray**, **Cornas** et **Saint-Joseph**, avec 50 cuvées provenant de leurs 26 domaines partenaires ! En collaboration avec les viticulteurs du Pays de Crussol, la Maison des Vins et du Tourisme organise des visites guidées de vignobles sur réservation. Ces visites sont l'occasion de déguster les vins exceptionnels du territoire Rhône-Crussol.

La Maison des Vins et Tourisme propose également des documentations et des conseils sur les divers sites, activités et manifestations de la Communauté de Communes Rhône-Crussol. De plus, elle accueille des expositions tout au long de l'année, couvrant divers genres tels que la photographie, la peinture, l'artisanat, en lien avec les événements phares du secteur.



 2 Rue de la République
07130 Saint-Péray

 04 75 40 48 75

 tourisme@rhonecrussol.fr

 <https://www.rhone-crussol.fr>

S'INFORMER DANS VOTRE COMMUNE

Le **site internet de la commune** propose aux résidents de Saint-Péray d'accéder à des informations détaillées et régulièrement mises à jour sur les divers aspects de la vie quotidienne de la ville.

 <https://www.st-peray.com/>

Réseaux sociaux

Vous pouvez nous retrouver sur **Facebook** et **Instagram**, où nous utilisons les réseaux sociaux pour diffuser des informations et partager avec vous les événements importants de la commune. Vous pouvez aussi télécharger l'application "**City All**" sur votre téléphone pour avoir accès à toutes les informations de la commune.



Mairie de Saint-Péray - 07



villedesaintperay



Télécharger l'application

Chaque mois, la municipalité publie **une lettre d'information** reprenant les événements et activités qui ont eu lieu à Saint-Péray. Pour la recevoir, il suffit de s'inscrire sur le site de la mairie. De plus, deux fois par an, nous éditons **un bulletin municipal** intitulé "Le Mag," qui informe sur l'actualité de la commune et les actions du conseil municipal.



